

Paris, le 9 septembre 2013

Bilan de l'ouverture des marchés de l'énergie

Observatoire des marchés de l'électricité, du gaz naturel et du CO₂ (données au 30 juin 2013)

MARCHES DE DETAIL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ NATUREL

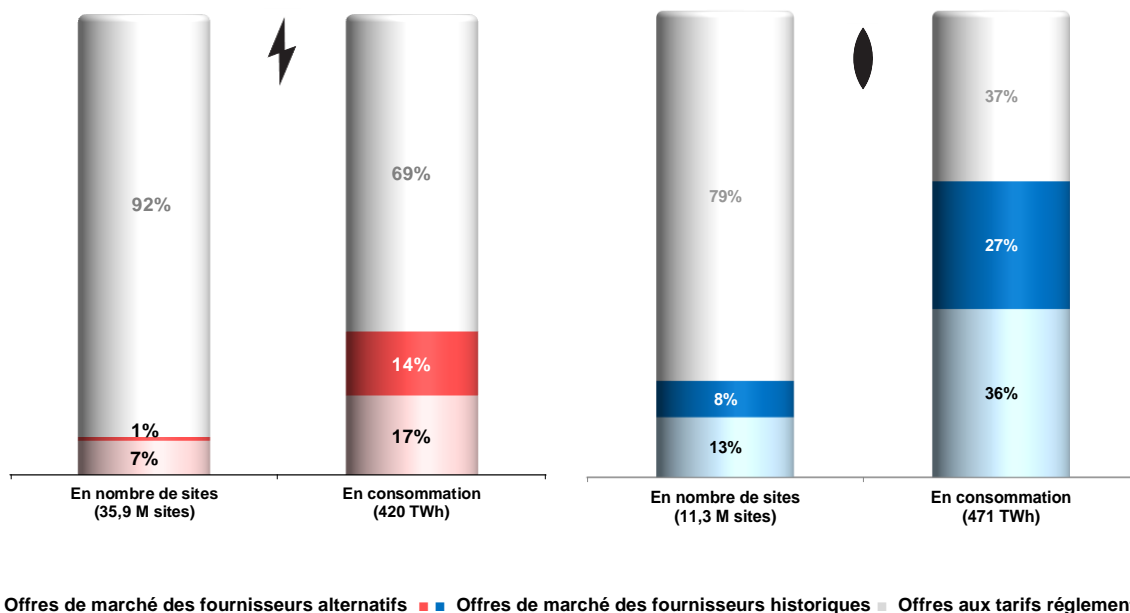
Les marchés de l'électricité restent dominés par les tarifs réglementés : au 30 juin 2013, 92 % des sites toutes catégories confondus soit 69 % de la consommation sont aux tarifs réglementés en électricité.

Sur le marché du gaz naturel, au 30 juin 2013, 79 % des sites sont au tarif réglementé de vente, ce qui représente 37% de la consommation.

Sur le marché de l'électricité, pour un client moyen au tarif base 6 kVA consommant 2,4 MWh/an et pour un client moyen au tarif heures pleines/heures creuses 9 kVA consommant 8,5 MWh/an, l'offre la moins chère (hors promotion) proposée sur le marché pour un client situé à Paris est 4 % inférieure au tarif réglementé de vente TTC. Pour ces mêmes clients, l'offre à prix fixe la moins chère se situe au niveau du tarif réglementé de vente actuel, mais offre une stabilité du prix dans le temps.

Sur le marché du gaz naturel, l'offre indexée au tarif réglementé la moins chère (hors promotion) proposée à Paris, d'une part à un client type consommant 750 kWh/an (Base Cuisson), et d'autre part à un client type consommant 17 MWh/an (B1 Chauffage au gaz), est inférieure respectivement de 4 % et de 5 % au tarif réglementé de vente TTC. Pour ces mêmes clients, l'offre à prix fixe la moins chère est significativement plus basse que celle du tarif réglementé de vente actuel, ce qui représente un gain de l'ordre de 10€/an pour le client Base et un gain de l'ordre de 100€/an pour le client B1. L'offre à prix fixe présente par ailleurs une stabilité du prix dans le temps, ce qui n'est pas le cas du tarif réglementé de vente de gaz qui a vocation à évoluer mensuellement.

Répartition des sites par type d'offres au 30 juin 2013



Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01 44 50 41 77 – anne.monteil@cre.fr

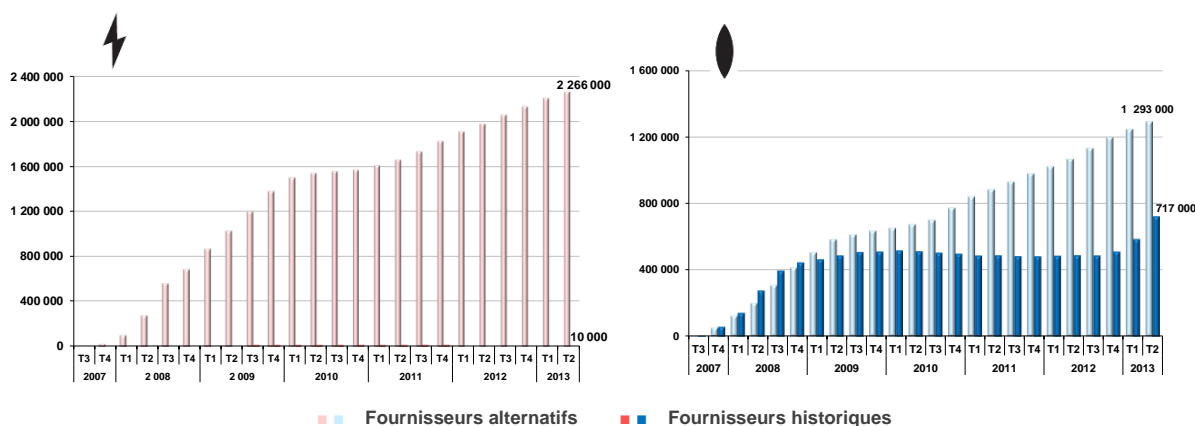
Cécile CASADEI : 01 44 50 89 16 – cecile.casadei@cre.fr

Clients résidentiels

En électricité, le rythme d'ouverture du marché a ralenti avec seulement 58 000 clients supplémentaires (soit +2,6 %) en offre de marché à la fin du deuxième trimestre 2013, contre 74 000 au premier trimestre 2013. En gaz naturel, il s'accélère très significativement avec 181 000 clients supplémentaires en offre de marché (soit +10 %) contre 125 000 au premier trimestre 2013.

En électricité, 2 276 000 sites sur un total de 30,9 millions sont en offre de marché, dont 2 266 000 chez un fournisseur alternatif. En gaz naturel, 2 010 000 sites sur un total de 10,6 millions sont en offre de marché, dont 1 293 000 chez un fournisseur alternatif.

Nombre de clients résidentiels en offre de marché

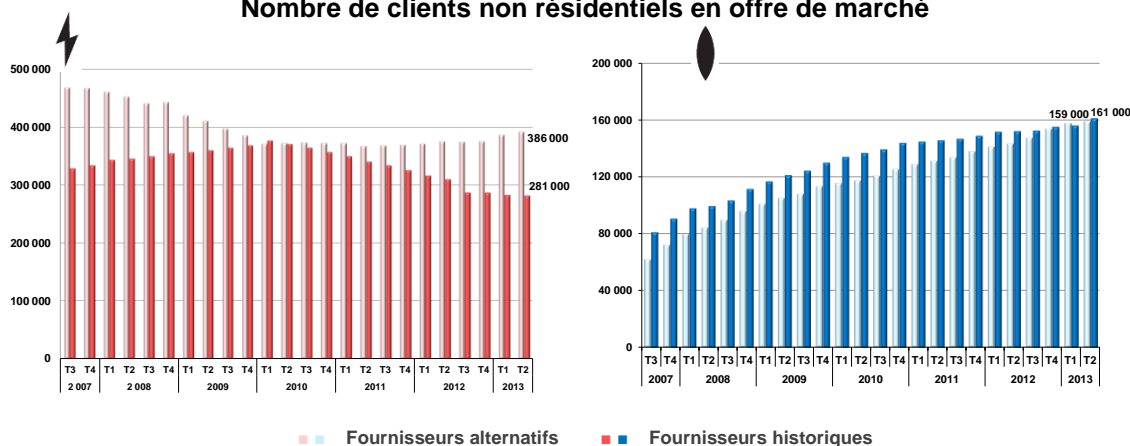


Clients non résidentiels

En électricité, le rythme d'ouverture ralentit avec seulement 3 000 clients supplémentaires en offre de marché au deuxième trimestre (soit +0,4 %). En gaz naturel, le rythme d'ouverture est stable par rapport au trimestre précédent : on enregistre 6 300 clients supplémentaires en offre de marché (soit +2 %) à la fin du deuxième trimestre 2013 contre 4 800 au premier trimestre 2013.

En électricité, 672 000 sites sur un total de 4,9 millions sont en offre de marché, dont 391 000 chez un fournisseur alternatif. En gaz naturel, 320 000 sites sur un total de 672 000 sont en offre de marché, dont 159 000 chez un fournisseur alternatif.

Nombre de clients non résidentiels en offre de marché



Les données présentées sont fournies par les gestionnaires de réseaux et les fournisseurs d'énergie et analysées par la CRE.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01 44 50 41 77 – anne.monteil@cre.fr

Cécile CASADEI : 01 44 50 89 16 – cecile.casadei@cre.fr

MARCHES DE GROS DE L'ELECTRICITE, DU GAZ NATUREL ET DU CO₂

Electricité

En électricité sur les marchés spots (*day-ahead* et *intra-journalier*), les volumes échangés sont en baisse de 23 % par rapport au trimestre précédent et de 10 % vis-à-vis du 2^e trimestre 2012. Sur le marché à terme, les volumes échangés ont reculé de 25 % par rapport au trimestre précédent pour atteindre 109 TWh, mais sont en forte hausse par rapport au 2^e trimestre 2012 (+33 %). La baisse des volumes par rapport au trimestre précédent provient d'une réduction du négoce sur les contrats mensuels et trimestriels, malgré une augmentation de l'activité pour les produits annuels. L'activité sur les plateformes de courtage, concentrant l'essentiel des échanges pour les produits à terme, a baissé significativement (-25 %). On note à l'inverse une hausse des échanges sur la bourse (+31 %).

Les prix *day-ahead* en base cotés sur EPEX SPOT se sont établis à 33,4 €/MWh en moyenne, soit une baisse de 38 % par rapport au trimestre précédent mais une hausse de 19 % par rapport au 1^{er} trimestre 2012. **Le différentiel avec les prix spot allemands s'est fortement déprécié en moyenne trimestrielle**, passant de 12,0 €/MWh à 0,88 €/MWh en base. **Le différentiel de prix à terme avec l'Allemagne a continué de se creuser, dans un contexte où les prix des produits calendaires en base ont poursuivi leur baisse en France (-2,7 €/MWh) et en Allemagne (-3,2 €/MWh), s'établissant respectivement à 42,6 €/MWh et 38,9 €/MWh.**

Le taux de production moyen du parc nucléaire au 2^e trimestre 2013 est en légère hausse et s'établit à 68,6 % contre 67,9 % en 2012 à la même période, ce qui s'explique par une hausse de la disponibilité du parc nucléaire (70,5 % en 2013 contre 67,2 % en 2012 au 1^{er} trimestre). **Le niveau des stocks hydrauliques a diminué atteignant fin juin 74 %** (contre 45 % début avril) suivant la saisonnalité observée depuis plusieurs années. **Les importations ont fortement diminué (-39,6 %) par rapport au trimestre précédent**, notamment du fait de la baisse de la consommation (-27,9 %). Le solde net exportateur se situe à 14,6 TWh, en forte hausse de 98 % par rapport au 1^{er} trimestre 2013.

Gaz naturel

Sur le marché de gros du gaz, les prix des produits *day-ahead* en Europe sont en hausse de plus de 11 % par rapport au 2^e trimestre 2012. Le *day-ahead* au PEG Nord a été échangé en moyenne 0,8 €/MWh au-dessus des prix observés sur les principaux hubs européens. Cet écartement est apparu début avril dans un contexte de tensions sur le système français engendré par des températures en-dessous des normales de saison, des niveaux de stock très bas, des faibles émissions du terminal de Montoir et des maintenances sur certains points d'entrée. Un pic de prix de 42 €/MWh a été atteint le 9 avril au PEG Nord suite à des restrictions importantes de capacité en entrée sur les interconnexions de Dunkerque et Taisnières-H.

L'écart de prix *day-ahead* entre les PEG Nord et Sud s'est situé en moyenne à 2,3 €/MWh au cours du trimestre, affichant une forte volatilité avec des niveaux allant de -1,0 €/MWh à 6,3 €/MWh. Malgré une hausse des émissions de GNL aux terminaux de Fos et des niveaux importants de flux à rebours sur la frontière espagnole, la liaison Nord-vers-Sud a été saturée à hauteur de 95 %. Ceci est dû en partie au faible taux d'affermissement des capacités interruptibles sur cette liaison (45 % au 2^e trimestre 2013 contre 78 % au 2^e trimestre 2012).

L'écart de prix été/hiver a atteint le niveau le plus bas en cinq ans, affectant fortement l'attractivité des stockages. Au 1^{er} avril 2013, le niveau des stocks français s'est situé à 11 TWh (-19 TWh par rapport à l'année dernière). Cette situation s'est traduite par une baisse inédite des souscriptions de capacités de stockage pour l'année gazière à venir.

Le marché de gros en France poursuit sa dynamique de croissance par rapport aux années précédentes. Par rapport au 2^e trimestre 2012, les livraisons aux PEG ont augmenté de 19 % et les volumes négociés sur les marchés intermédiés sont en hausse de 71 %. La progression du négoce intermédié est notamment liée à une hausse des échanges sur des produits de type *Saison*.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01 44 50 41 77 – anne.monteil@cre.fr

Cécile CASADEI : 01 44 50 89 16 – cecile.casadei@cre.fr

Sur le marché de gros du CO₂, le 1^{er} janvier 2013 marque le début de la Phase III du Système Communautaire d'Echange de Quotas d'Emission (SCEQE). Au 2^e trimestre 2013, les enchères de quotas ont continué sur la plateforme commune EEX pour 25 des 27 Etats-Membres, ainsi que sur les plateformes individuelles EEX pour l'Allemagne et ECX pour la Grande-Bretagne à raison de plusieurs fois par semaine. Le 30 avril 2013 marque la date de restitution des quotas par les acteurs soumis au SCEQE pour l'année 2012. C'est également la dernière date de restitution des quotas pour la Phase II.

Les prix spot EUA ont continué leur baisse au 2^e trimestre 2013 et ont affiché une moyenne de 3,86 €/tCO₂, soit une baisse de 17 % par rapport au 1^{er} trimestre 2013. A la suite des votes des Comités ITRE et ENVI du Parlement européen au 1^{er} trimestre 2013, le **Parlement européen a voté en séance plénière le 16 avril contre la proposition de « backloading » de quotas** effectuée par la Commission européenne en novembre 2012. Le Comité ENVI s'est de nouveau prononcé le 19 juin, votant en faveur du texte amendé. **Enfin, le 3 juillet, la proposition de « backloading » de quotas a été approuvée en séance plénière du Parlement européen. Par ailleurs, le prix spot du CER s'est établi à 0,20 €/tCO₂.**

Le volume total des EUA échangés au 2^e trimestre 2013 a baissé de 1% (à 2 910 Mt) **par rapport au 1^{er} trimestre 2013, avec une baisse de 5 % sur les bourses (2 249 Mt) et une hausse de 13 % sur les brokers (661 Mt)**. Le volume total des CER échangés a quant à lui baissé de 42 % (à 157 Mt) **avec une baisse de 47 % sur les bourses (92 Mt) et de 34 % sur les plateformes brokers (65 Mt)**. **Au cours du 2^e trimestre 2013, les volumes des produits EUA sur bourses s'effectuent de nouveau essentiellement sur le marché à terme : environ 325 Mt ont été échangées sur le marché spot EUA, 1 235 Mt pour les produits Déc. 2013 et 261 Mt pour les produits Déc. 2014.**

Définitions

Depuis l'ouverture du marché pour l'ensemble des consommateurs le 1^{er} juillet 2007, les clients peuvent souscrire au choix à deux types d'offre :

- Les contrats aux tarifs réglementés de vente proposés uniquement par les fournisseurs historiques sur leurs territoires respectifs.
- Les contrats en offre de marché, proposés par les fournisseurs historiques et par les fournisseurs alternatifs, qui en déterminent librement les prix.

Le marché se divise en deux segments de clientèle :

- Les clients résidentiels, qui sont les sites de consommation des clients particuliers.
- Les clients non résidentiels, qui regroupent tous les autres clients : professionnels, grands sites industriels, administrations, etc.

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01 44 50 41 77 – anne.monteil@cre.fr

Cécile CASADEI : 01 44 50 89 16 – cecile.casadei@cre.fr